

ACCUEIL EXTRAFAMILIAL DE JOUR (o à 12 ans)

Sondage d'évaluation des besoins réalisé de mi-octobre à mi-décembre 2020

Pour répondre à la Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour et son Règlement d'exécution, une enquête d'évaluation des besoins en places d'accueil a été menée en fin d'année 2020 auprès des parents d'enfants en âge préscolaire ou scolarisés entre la 1H et la 8H. Cette enquête a été organisée au niveau du district de la Veveyse, par le groupe de travail Primokiz, dans le but de recueillir les besoins de structures pour l'enfance (o - 12 ans).

L'outil utilisé est un questionnaire cantonal que les familles pouvaient remplir sur internet. Des plages de permanence pour les parents qui souhaitaient de l'aide pour répondre au questionnaire ont été prévues et utilisées.

Taux de participation à l'enquête

Le questionnaire a été adressé aux parents d'enfants en âge préscolaire ou scolarisés entre la 1H et la 8H. Cela représente 1061 enfants répartis dans 726 familles. 216 ménages ont participé au sondage, soit 30%.

Données sur la structure familiale

Les 216 familles ayant participé totalisent 359 enfants, dont 161 en âge préscolaire (o à 4 ans) et 198 âgés de 4 à 12 ans.

10% d'entre-elles sont des familles monoparentales.

Données sur l'activité professionnelle

Dans 183 couples, chaque conjoint a une activité professionnelle (sur les 190 couples ayant participé).

Un tiers des ménages ont signalé des horaires de travail irréguliers.

Taux d'activité cumulé par les deux partenaires :

Taux cumulé	Nombre de couples
de 170 à 200 %	93
de 150 à 169 %	65
de 120 à 149 %	19
de 100 à 119 %	12
de 0 à 99%	1
Total	190

Résultats de l'enquête sur les besoins en places d'accueil préscolaire

Solutions de garde trouvées par les familles jusqu'ici pour les enfants de o à 4 ans

Parmi les familles qui ont affirmé utiliser une des solutions ci-dessous, voici comment les enfants sont répartis. Chaque tableau représente un mode de garde et détaille l'usage demi-journée par demi-journée :

Accueil en crèche	Nbre d'er	Nbre d'enfants actuellement placés		
	Matin	Matin Après-midi		
Lundi		25		23
Mardi		26		23
Mercredi		20		18
Jeudi		31		29
Vendredi		28		24

Accueil par des assistantes parentales	Nbre d'enfants actuellement placés		
	Matin Après-midi		
Lundi	37	33	
Mardi	43	43	
Mercredi	37	35	
Jeudi	27	29	
Vendredi	23	20	

79% de ces familles se disent satisfaites ou plutôt satisfaites. Les familles restantes se disent insatisfaites ou plutôt insatisfaites.

Parmi les différentes explications, voici ce qui ressort :

- 10 évoquent le manque de place d'accueil à Châtel-St-Denis (crèches et mamans de jour agréée)
- 13 remettent en cause le fonctionnement de la crèche des Pitchounes
- 1 relève le coût élevé de la maman de jour

Evaluation des besoins non couverts en crèche ou en assistante parentale

37 familles affirment avoir besoin d'une solution de garde (et de ne pas en disposer). Leurs enfants sont distribués da la manière suivante selon les âges :

	Nbre d'enfants
Nombre enfants < 1 an	3
Nombre enfants < 2 ans	6
Nombre enfants < 3 ans	17
Nombre enfants < 4 ans	15
Nombre enfants de 4 ans et plus	4
Nombre total enfants concernés	45

Sur un total de 45 enfants ayant besoin d'une solution de garde, 19 ont besoin d'une place dans la tranche d'âge des « Grands » (3 ans à 4 ans et demi), 17 dans le groupe « Moyens » (2 à 3 ans), 6 chez les « Trotteurs » (12 à 24 mois) et seulement 3 chez les bébés (3 à 12 mois).

Il convient de rappeler que dès son ouverture, Pop e poppa offrira 12 places pour les enfants de 3 à 24 mois et 14 places pour les enfants de plus de 24 mois. Par ailleurs, il est vrai qu'entre 10 et 15 enfants quittent tous les ans « Les Pitchounes ». Cependant, les places sont vite reprises par les enfants grandissants et les places chez les plus petits sont données prioritairement aux fratries.

Le tableau suivant nous indique quelles plages horaires sont demandées. Ce qui correspond à un total de 194 demi-journées/enfants.

Enfants de 0 à 4 ans	Nbre d'enfants		
	Matin Après-midi		
Lundi	26	21	
Mardi	22	17	
Mercredi	28	18	
Jeudi	15	11	
Vendredi	22	14	

Tableau A

Les familles manifestent leur préférences en terme de mode de garde de la manière suivante :

Mode d'accueil collectif (ex: crèche)	21
Mode d'accueil familial (mamans de jour/assistantes parentales)	7
Pas de préférence	9
Nombre de réponses total	37

Tableau B

La crèche est donc la solution préférée pour environs deux tiers des familles manifestant des besoins non satisfaits.

Le tableau suivant fournit une estimation de la répartition des places demandées en fonction des préférences.

			Préférence mode d'accueil Assistante parentale		Pas de préférences	
	Matin	Après-midi	Matin Après-midi		Matin	Après- midi
Lundi	14.8	11.9	4.9	4.0	6.3	5.1
Mardi	12.5	9.6	4.2	3.2	5.4	4.1
Mercredi	15.9	10.2	5.3	3.4	6.8	4.4
Jeudi	8.5	6.2	2.8	2.1	3.6	2.7
Vendredi	12.5	7.9	4.2	2.6	5.4	3.4

Il s'agit d'une approximation qui ne représente pas le nombre exact des enfants. Il s'agit de la répartition des effectifs qui ressortent du tableau des besoins non couverts (tableau A ci-dessus) répartis selon le tableau des préférences (tableau B ci-dessus). Ainsi 14.8+4.9+6,3 (soit les chiffres du lundi matin selon les préférences) = 26 (soit l'effectif constaté des enfants qui auraient besoin d'une place le lundi matin).

Besoins en terme d'horaires

Nous avons déjà vu le nombre de familles avec des horaires irréguliers. Le tableau suivant montre les besoins effectifs manifestés par les parents en terme <u>d'horaires de début et fin de la prise en charge</u>:

Accueil le matin dès 6h30	16
Accueil le matin dès 7h00	15
Autre	6
Accueil l'après-midi jusqu'à 18h00	11
Accueil l'après-midi jusqu'à 18h30	16
Accueil après 18h30	8

En ce qui concerne les <u>tarifs</u> les parents n'ont pas eu accès aux tarifs dans le questionnaire, c'est pourtant avec précaution que nous devons considérer que les 27 familles qui disent être d'accord d'inscrire leurs enfants le font sans connaître les tarifs. Il se peut qu'elles se soient informées avant ou pendant la période de mise à disposition du questionnaire.

Besoin de socialisation

Voici un tableau qui est aussi très intéressant car il décrit la fonction et l'intérêt de l'école maternelle des Gazouillis pour les familles châteloises.

Le tableau ci-dessous montre que les enfants de 42 familles ayant répondu au questionnaire, fréquentent un lieu de socialisation de type « Gazouillis ». Remarquez que ces familles n'utilisent pas toutes « les Gazouillis », mais la grande majorité s'y réfère tout de même.

	Nbre de réponses
Nombre réponses oui	42
Nombre réponses non	87

Par contre, 75 familles expriment le désir d'utiliser une structure de socialisation. Ce qui correspond à 85 enfants.

	Nbre de réponses
Nombre réponses oui	75
Nombre réponses non	54

Critères de choix des structures d'accueil préscolaire

	Nbre de familles ayant jugé ces critères:				
	Important à très important (réponses 3 à 4)	Peu à pas important (réponses 1 à 2)	Ne peut juger		
Qualification du personnel	119	10	0		
Grandeur des groupes (accueil en petits groupes)	63	66	0		
Jardins extérieur (activités plein air)	84	45	0		
Alimentation équilibré	73	56	0		
Horaire ouverture	76	53	0		
Prix	43	86	0		
Proximité avec le lieu de domicile	51	78	0		
Proximité avec le lieu de travail	7	122	0		
Autre	39	0	0		

La qualification du personnel est le critère le plus important. Il est intéressant de constater l'importance des heures d'ouverture.

Prise de position du Conseil communal :

La Commune encourage la création de nouvelles places d'accueil extrafamilial de jour pour la petite enfance à Châtel-St-Denis.

La Commune entre en matière pour subventionner les tarifs appliqués par les nouvelles structures, selon les revenus des familles, pour que ces dernières puissent trouver des solutions de garde équitables.

Résultats de l'enquête sur les besoins en places d'accueil extrascolaire

Solutions de garde trouvées par les familles jusqu'ici pour les enfants de 4 à 12 ans

Chaque famille peut avoir coché plusieurs solutions.

Dans l'ordre:

- 1. Accueil extrascolaire (80)
- 2. Mère (75)
- 3. Famille (49)
- 4. Père (35)
- 5. Maman de jour (30)
- 6. Voisin/ami (16)
- 7. Autre (9)
- 8. Fille au pair (1)
- 9. Crèche (o)

111 familles se disent satisfaites ou plutôt satisfaites des solutions de garde actuelles.

26 familles se disent insatisfaites ou plutôt insatisfaites des solutions de garde actuelles.

Parmi les différentes explications, voici ce qui ressort :

Accueil extrascolaire (4 à 12 ans) :

- 11 évoquent le manque de solution pour les vacances scolaires
- 9 évoquent la fermeture de l'AES le mercredi
- 3 évoquent la fermeture du soir (trop tôt)
- 1 relève que le tarif de l'Association d'accueil familial de jour de la Veveyse n'offre pas de subvention communale pour les enfants en 3H et plus grands

Nombre de places d'accueil extrascolaires souhaitées (4 à 12 ans)

Les résultats obtenus ne sont pas représentatifs. Le meilleur moyen de connaître la réelle demande en nombre de places par plage horaire est la procédure d'inscription annuelle, faite en début d'année civile pour la prochaine rentrée scolaire.

		Nbre d'enfants total					
	Le matin avant l'école	Pause de midi	Après-midi, après l'école	Tout le matin	Tout l'après- midi		
Lundi	24	50	37	17	11		
Mardi	28	58	41	19	20		
Mercredi	18	31	17	15	21		
Jeudi	25	52	37	19	20		
Vendredi	21	43	28	11	15		

La demande pour le mercredi, jour de fermeture actuel, concerne 15% des 198 enfants des familles ayant participé au sondage.

L'AES offre 48 places d'accueil le matin, 152 à midi et 108 le soir.

Vacances:

48 familles (73 enfants concernés) ont signalé un besoin d'une offre d'accueil durant les vacances. Cela représente env. 35% des familles et enfants signalés.

Horaires

L'AES ouvre actuellement à 7h, cela reste l'heure d'ouverture majoritairement souhaitée.

Pour le soir, sur les 54 personnes ayant signalé leurs besoins en AES le soir, 23 souhaiteraient que l'heure de fermeture soit 18h30 (14 sont satisfaites avec l'horaire de 18h actuel, 10 se satisferaient de 17h30 et 7 aimeraient que ce soit ouvert au-delà de 18h30).

Contribution financière

61 familles confirmeraient les inscriptions de leurs enfants selon les tarifs en vigueur.

5 trouvent trop cher.

Critères de choix d'une structure d'accueil extrascolaire

	Important à très important (réponses 3 à 4)	Peu à pas important (réponses 1 à 2)	Ne peut juger
Qualification du personnel	62	4	0
Grandeur des groupes	28	38	0
Jardin / activité plein air	35	31	0
Alimentation (qualité des repas)	41	25	0
Horaire ouverture	41	25	0
Prix	17	49	0
Temps consacré aux devoirs	9	57	0
Proximité avec l'école	31	35	0
Autre	0	66	0

La qualification du personnel ressort comme étant le critère le plus important.

Prise de position du Conseil communal :

Nombre de places d'accueil

La Commune a décidé d'ouvrir l'AES le mercredi, dès la rentrée 2021-2022, avec priorité aux enfants qui ont école ce matin-là (tous sauf 1H). Afin de permettre à un maximum de familles de bénéficier de l'AES et aux enfants de se ressourcer dans un cadre plus calme 1 jour par semaine, les inscriptions à l'AES sont limitées à 4 jours au maximum par semaine, répartis sur les 5 jours d'ouverture.

Afin d'étoffer les possibilités d'accueil des enfants durant la période de midi, le Sport scolaire facultatif a ouvert 1 cours annuel le lundi midi et 1 autre le vendredi midi, dès la rentrée scolaire du 26.08.2021. Cette activité permet d'offrir un midi différent pour les enfants et économique pour les parents. En effet, cette activité est gratuite pour les familles et les enfants prennent leur piquenique.

La Commune envisage d'autres collaborations, avec différentes entités, de manière à élargir les possibilités de garde des écoliers et rationaliser leur emploi du temps.

Vacances scolaires

La Commune comprend que ce soit compliqué pour les parents qui travaillent de placer leurs enfants durant les vacances. Toutefois, il constate que beaucoup de possibilités existent dans la région pour occuper les enfants durant les vacances : camp d'été, stages de musique, stages de danse, stages de dessin, camps équestres... Cet éventail d'offres permet de cibler des activités qui font simultanément office de moyen de garde, selon l'intérêt de chaque enfant.

Les locaux actuels ne sont pas idéals pour y passer une semaine entière. Organiser des sorties chaque jour, adaptées à toute la tranche d'âge 4 à 12 ans, ne serait pas chose évidente et cela aurait un coût qui risquerait de décourager les parents.

Néanmoins, la Commune étudiera la possibilité d'ouvrir l'AES durant quelques semaines des vacances scolaires, lorsque la Châteloise aura été rénovée, probablement en 2023. Le cadre s'y prêtera alors agréablement. Les tarifs seront vraisemblablement plus élevés que durant les périodes scolaires.

Horaires d'ouverture

La Commune décide de maintenir la fermeture à 18h. Elle est d'avis que c'est une heure correcte et respectée par l'ensemble des parents, à de très rares exceptions liées aux conditions de circulation. Pour le bien-être de leurs enfants, les familles qui ne peuvent pas reprendre en charge leur enfant jusqu'à 18h ont avantage à avoir recours à d'autres solutions (maman de jour, famille, amis) de manière à ce que l'enfant puisse éventuellement souper, faire sa toilette et se trouver dans un cadre plus calme que l'AES avant le coucher.